

Marché du travail neuchâtelois : légère baisse du chômage au mois de mars

Au mois de mars 2026, le nombre de chômeurs-euses diminue (-178) pour atteindre 4'139 personnes. Une baisse du nombre de demandeurs-euses d'emploi (-139) est également relevée avec un effectif se fixant désormais à 6'468 personnes.

Le taux de chômage cantonal recule de 0.2 pt par rapport au mois précédent, pour atteindre 4.6%. La diminution est plus modérée au niveau national et romand, avec une baisse de 0.1 pt, les taux s'établissant respectivement à 3.1% et 4.4%.

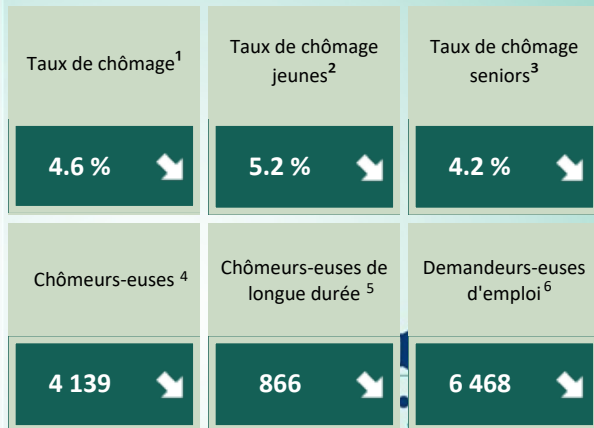
Au niveau du placement, 859 postes vacants ont été annoncés auprès des ORP neuchâtelois durant le mois de mars. De plus, 471 personnes ont quitté les ORP en raison d'un retour à l'emploi.

L'évolution mensuelle du chômage dans le canton montre une diminution pour toutes les catégories d'âge. En effet, les jeunes de moins de 25 ans (-27), les personnes âgées de 25 à 49 ans (-128) et les plus de 50 ans (-23) voient ainsi leur effectif diminuer au mois de mars.

Des baisses du nombre de chômeurs-euses sont constatées pour certains secteurs économiques, tels ceux de la construction (-50), de l'hébergement et restauration (-26), de la fabrication de produits métalliques (-20), de l'horlogerie (-18), du commerce de gros et réparation d'autos et motos (-17), du commerce de détail (-14) et des autres activités manufacturières (-12). À l'inverse, une hausse est observée pour le secteur de l'hébergement médico-social et social (+15).

Dans l'ensemble, les chiffres du mois de mars 2026 traduisent une légère amélioration de la situation sur le marché du travail neuchâtelois. Toutefois, la baisse du taux de chômage peut également s'expliquer par des facteurs saisonniers.

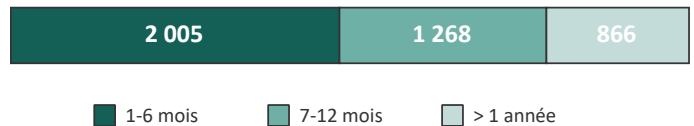
L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document



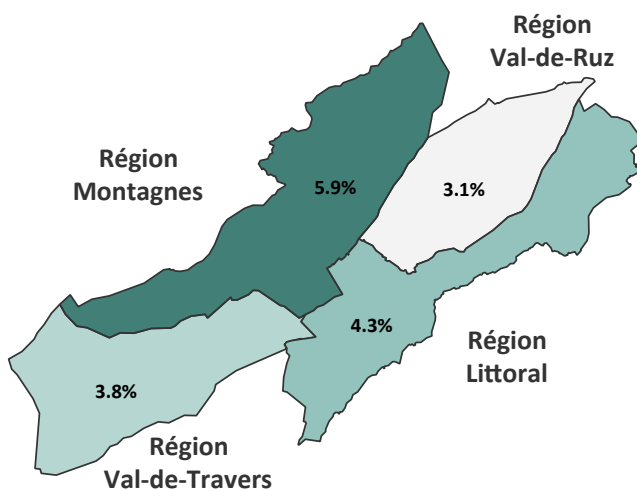
Taux de chômage

	Mars 2026	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.6%	-0.2	+0.1
Suisse romande ⁷	4.4%	-0.1	+0.4
Suisse	3.1%	-0.1	+0.3

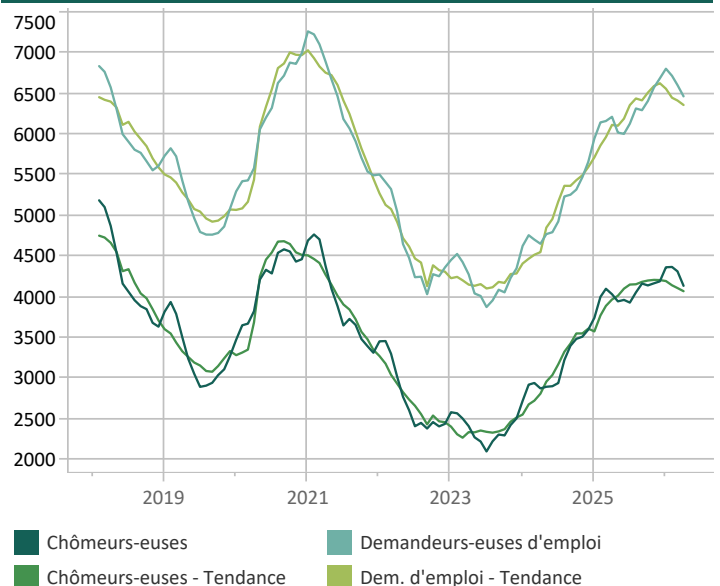
Nombre de chômeurs-euses selon la durée



Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs

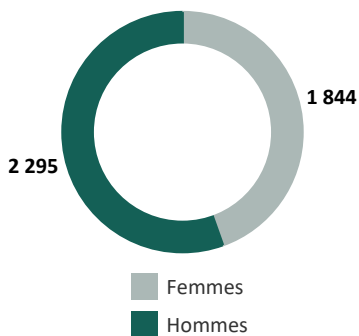


Chiffres clés et évolutions mensuelles

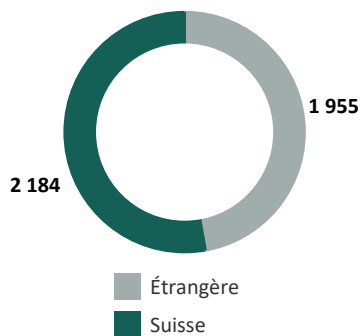


Profils des chômeurs-euses

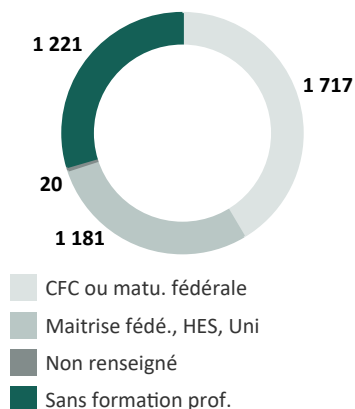
Selon le sexe



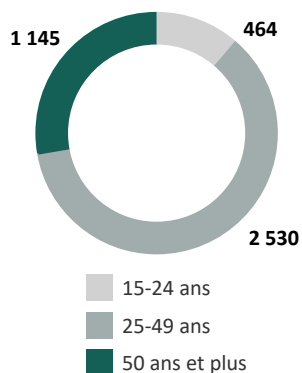
Selon l'origine



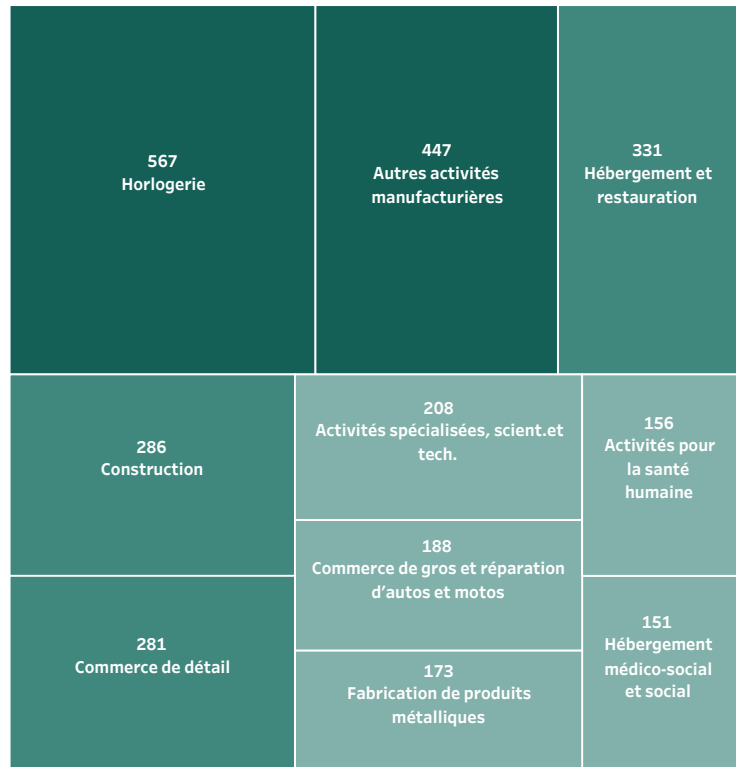
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2021 à 2023
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi